



APPEL A CANDIDATURES

Pollen accueille de jeunes plasticiens de toutes nationalités et leur permet de réaliser un projet spécifique ou de poursuivre une recherche personnelle.

Toutes les candidatures sont examinées. Pollen est une plate-forme d'échange et un lieu d'expérimentation propice à l'accomplissement et l'approfondissement d'un travail. L'association met à la disposition des artistes un atelier individuel et un logement équipé et leur verse une allocation globale de 3600 € durant le séjour. Deux périodes de résidences sont proposées à deux artistes sur la même période : de mi-septembre à mi-décembre et de début mars à fin mai. Pollen propose un "terrain d'essai" et un accompagnement susceptibles de nourrir le travail et la démarche des artistes. C'est un programme singulier, qui ne pose ni l'exposition ni l'édition réalisées en fin de séjour comme des objectifs, mais comme des outils. C'est une expérience nourrie de contacts avec d'autres artistes, le public, des scolaires, des opérateurs culturels...



L'association Pollen réunira fin avril son comité de sélection afin de présélectionner les candidats à un séjour en atelier-résidence à Monflanquin de mi-février à mi-mai 2014.

Pour être pris en compte lors de cette session, **les dossiers de candidature doivent impérativement être réceptionnés avant le 20 avril 2013, (dernier délai).**

Les candidats sont invités à transmettre à l'association :

- une lettre de motivation spécifique
- un dossier complet relatif à leur travail
- un CV détaillé (bio-bibliographie)

Dossiers:

Les dossiers peuvent intégrer des CD ou DVD contenant toutes sortes de documents multimédias sous des formats standards en vigueur (PDF, QUICK TIME, WORD, etc...). Il est néanmoins recommandé d'accompagner les supports informatiques (CD/DVD) de traces visuelles et de supports papiers.

Candidatures par internet :

les candidatures transmises par internet sont acceptées sous certaines conditions :

- elles ne doivent susciter aucun téléchargement .
- les fichiers transmis (PDF) ne doivent pas excéder 10 Mo.

Retour des documents:

Pour être retournés à leur expéditeur au terme du comité de sélection, les dossiers doivent impérativement comporter une enveloppe affranchie et correctement libellée à l'adresse de réexpédition.

Dossiers réceptionnés hors délais:

Les dossiers réceptionnés hors délais ne peuvent être pris en compte. Ils peuvent toutefois être reportés et pris en compte à la session suivante après confirmation du candidat, renouvellement de sa motivation et de sa candidature.

(La session suivante aura lieu en décembre 2013. Elle concernera la période de mi-septembre à mi-décembre 2014. Les candidats désireux de postuler pour cette session devront adresser un dossier à l'association Pollen avant le 20 novembre 2013.)

Les dossiers sont à adresser à :

POLLEN 25 rue Sainte Marie 47150 Monflanquin (France) - 05 53 36 54 37 - mediation@pollen-monflanquin.com